

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM  
Séance du 18 JANVIER 2002

Objet :  
Budget  
Primitif  
2002

L'an deux mille deux et le dix-huit Janvier  
à dix-sept heures

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au  
nombre prescrit par le règlement, dans le centre de  
Lantosque, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0201/02

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BONNET, BRUN, CLARY,  
LORENZI, MORANI, PELLETIER, REGHEZZA.  
MMES BRUN, FORESTIER, FULCONIS, GIUDICELLI, LAURIERE,  
STEFANI, PASTORE, SOMARIA.

Le Président donne lecture du Budget Primitif du Syndicat pour  
l'année 2002 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article  
par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à  
l'unanimité de voter le budget primitif 2002 du Syndicat qui se  
présente comme suit :

<b>DEPENSES :</b>	Fonctionnement .....	1 266 000 E
	Investissement .....	10 800 E
	<b>Total</b>	<b>1 276 800 E</b>
<b>RECETTES :</b>	Fonctionnement .....	1 266 000 E
	Investissement .....	10 800 E
	<b>Total</b>	<b>1 276 800 E</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

